



PRO LOMELA

ASSOCIATION DE SOUTIEN

Aux enfants défavorisés en RDC (Congo)

Pré d'Amont 3
CH - 1748 Torny-le-Grand

www.pro-lomela.ch info@pro-lomela.ch

IBAN: CH21 0076 8300 1149 8920 8

PV de l'Assemblée générale du 11.06.2025 à 20h, salle des ACM de l'école de Middel.

Préambule

Le Président souhaite une très cordiale bienvenue à tous les membres présents - au nombre de 8 - et les remercie d'avoir répondu à l'invitation du comité pour partager avec lui un moment d'information, de partage puis d'amitié autour d'une verrée à l'issue de la partie formelle. Il espère chaque année que l'assemblée soit davantage suivie, mais ce sont les membres les plus intéressés qui sont présents. Il remercie du soutien et de l'intérêt. Il est gratifiant pour le comité de partager ses soucis et de s'assurer que les membres soient d'accord avec la gestion du comité. Il déclare l'Assemblée ouverte et relève que 8 membres se sont excusés.

Ordre du jour (reçu par les membres avec la convocation datée du 23 mai 2025)

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 29.04.2024
2. Rapport du comité sur l'exercice 2024
3. Présentation des comptes 2024, rapport des réviseurs, approbation et décharge
4. Nomination d'un membre du comité en remplacement de Mme Lucienne Chammartin, secrétaire décédée
5. Divers

Le mode de convocation et l'ordre du jour n'appelant aucune remarque ou observation, l'assemblée est valablement constituée et déclarée apte à délibérer. Au vu de l'affluence modeste, il n'est pas nécessaire d'avoir des scrutateurs.

Notre secrétaire et membre du comité depuis la fondation de l'association Mme Lucienne Chammartin est décédée en janvier dernier, au terme d'une courte hospitalisation, alors rien ne laissait présager une telle issue. Ce fut un choc pour ses amis et pour ses collègues du comité. Elle était dévouée, compétente et généreuse. L'abbé Emmanuel l'appelait sa marraine. De là-haut, elle nous entend sûrement. Le comité tient à lui dire sa gratitude pour son engagement et tout ce qu'elle a apporté à l'association. Nous avons écrit à sa famille en deuil pour lui présenter toute notre sympathie et avons déposé un bouquet de roses blanches auprès de son cercueil pour lui témoigner notre respect et notre amitié. Vous vous en rappelez peut-être, comme le mentionnait le faire-part paru dans la Liberté, les petits billets que certains joignent à leur carte de condoléances étaient destinés à notre œuvre. Merci du fond cœur à elle et aux siens qui, dans leur peine, ont pensé à partager avec Pro Lomela. Et ce fut une coquette somme.

Pour nous réunis ce soir, il convient de marquer notre reconnaissance en respectant une minute silence au cours de laquelle nous aurons une pensée pour le repos de Lucienne, elle qui a rejoint le Seigneur de paix et d'espérance qu'elle a servi durant toute sa vie. Les participants à l'assemblée se lèvent puis le président les remercie.

L'absence de M. Michel Péclat, membre du comité, est relevée. Il est hospitalisé et nous excusons volontiers son absence. Récemment victime d'une chute, il a subi 2 opérations à l'hôpital de l'Île. Il se trouve maintenant à Nottwil pour la rééducation. Nous sommes de tout cœur avec lui dans cette épreuve et formons nos meilleurs vœux de complet rétablissement qui prendra du temps à ce que les soignants lui ont fait comprendre.

Le comité est durement éprouvé en ce premier semestre 2025 ! Mais il continue à se battre pour ne pas faillir à la mission en faveur de nos amis de l'école St-Nicolas à Lomela.

1. Procès-verbal de l'AG du 29.04.2024

Le comité a décidé de ne pas le lire afin ne pas trop prolonger. Il était disponible sur le site internet et ici dans la salle 15 min. avant l'assemblée. Il n'y a pas de remarques ou observations à son sujet ou concernant son contenu. Il est approuvé avec un remerciement posthume à Lucienne qui l'a rédigé.

2. Rapport du comité

Au nom du comité, le président a le plaisir de présenter le rapport d'activité pour l'année 2024. Le document écrit était avec la convocation. Comme il a certainement été lu par tous, il se contente d'en relever que les points principaux.

Hélas, en 2024 de même qu'en ces premiers mois de 2025, l'état des guerres et conflits dans le monde ne s'est guère amélioré en comparaison de ces dernières années. Je pense pouvoir affirmer qu'il a même empiré en Ukraine et à Gaza. Tant d'autres endroits sont touchés aussi. Chacun entend journallement des informations à ce sujet. N'oublions pas qu'au Congo aussi, il y a des batailles pour mettre la main sur des mines car le sous-sol est riche, mais la grande majorité des gens vit très pauvrement. Il a plusieurs millions de déplacés qui fuient les combats, sans parler des morts et des blessés. Bien triste situation-

Malgré tout, il convient d'aller de l'avant pour poursuivre notre mission. Nous osons dire que nous y avons réussi, tout en restant modestes, mais notre succès est un rayon d'espoir au vu des besoins et des attentes. Comme chaque année depuis la fondation de notre association, nous avons pu assurer la prise en charge des salaires des enseignants de l'école St-Nicolas, pour les classes primaires et enfantines. De plus, durant l'année, les salles de classe ont été munies de plafonds, ce qui améliore la qualité des locaux, car ne l'oublions pas, il fait facilement 40°C durant les saisons chaudes. Sous des toits de tôle, je vous laisse imaginer la chaleur à l'intérieur des classes. Les 2 photos de notre rapport vous donnent la preuve de la réalisation de ces travaux que nous avons financés à raison de CHF 4'000.-. Elles vous permettent aussi de vous rendre compte des conditions bien simples des constructions à Lomela, comparées au standard de nos écoles en Europe et en Suisse.

Comme vous le savez, le fondateur de notre association l'Abbé Emmanuel, est toujours notre partenaire sur place en RDC. C'est lui qui formule les demandes et qui nous assure de la bonne gestion des fonds qui leur sont adressés. Un vif souhait de l'école était que les maîtres puissent bénéficier de l'appui d'un formateur pour les soutenir et renforcer la qualité de l'enseignement. Choisi par l'école au sein de son personnel, un enseignant marié a débuté en 2024 ce cursus d'étude de 3 ans au moins que nous avons promis de soutenir. Notre aide apparaît pour 1ère fois dans nos comptes 2024.

Le comité a tenu 6 séances de travail sérieux durant l'année. La bonne entente et l'enthousiasme nous ont aidés à assumer les responsabilités que vous nous avez confiées. Notre souci premier est toujours de couvrir notre budget en recherchant les fonds nécessaires. Même si les salaires sont très bas en RDC, vous constatez dans les comptes le montant nécessaire à leur paiement. Nos versements trimestriels sont toujours effectués en \$. Le montant nominal est inchangé depuis plusieurs années. Seul le cours de change apporte des modifications en CHF, soit une diminution de Fr 300.- env. dans nos comptes. En 2024/2025 ce sont 280 enfants qui sont scolarisés grâce à notre association.

Nous avons à nouveau pu bénéficier de la générosité de nos membres et donateurs qui assurent la plus grande partie de nos entrées. Pour différentes raisons, les dons ont régressé de plus de Fr 4'000.-. En 2023, nous avons reçu une somme extraordinaire de Fr 3'000.-. Des quêtes lors du dernier Adieu de membres nous

avaient aussi été destinées. Autre cause, les temps sont plus durs aussi chez nous pour une partie de la population et de nos adhérents.

Nous cherchons toujours à motiver de nouvelles personnes et à les recruter comme membre ou donateur occasionnel à travers nos relations. Les amis fidèles – surtout les aînés - nous soutenant depuis la fondation de P.L. en 2008 s'en vont gentiment victimes de l'âge ou grand âge. Il y a lieu de relever quelques versements importants qui nous sont encore parvenus durant cet exercice notamment Fr 1'000.- d'une confrérie à Romont. Quelques privés nous ont aussi versé de Fr 500.- à Fr 1'000.-. Qu'eux et vous tous soyez remerciés du fond du cœur. Sans vous, le comité ne pourrait agir. Le loto de janvier 2024 et le marché de Noël nous ont laissé Fr 2'600.-. C'est du travail, mais cet apport est nécessaire à la couverture du budget. Merci aux joueurs du loto, à nos acheteurs du marché et à toutes les personnes qui nous ont aidés pour la bonne marche de ces 2 événements. Une quête est toujours faite lors d'une messe dans les paroisses alentour. Merci au secrétariat de l'UP de la planifier et l'organiser. Enfin dans les recettes, nous trouvons la dissolution d'une provision faite dans le but d'aider le formateur en payant certains frais.

L'Abbé Emmanuel n'est pas venu en Suisse en 2024, mais nous avons régulièrement des contacts par courriel et SMS.

Par contre, nous avons reçu l'abbé Bernard Schubiger qui est venu présenter au comité en juillet différentes photos et ses commentaires suite à son séjour en janvier 2024 en RDC où il a rencontré l'Abbé Emmanuel et s'est rendu à l'école St-Nicolas. Ses impressions sont bonnes sur la qualité de l'enseignement. L'état des bâtiments n'est pas le standard connu en Suisse. Il nous a fait découvrir – par le biais de photos - un bâtiment destiné aux classes du collège à Lomela dont 2 murs d'angle étaient écroulés, rendant inhabitable 1 bureau des professeurs. Fort de ce constat, le comité a estimé qu'il devait parler sérieusement de la situation avec l'Abbé. C'est la raison pour laquelle figure aussi dans les comptes une provision pour projets futurs, alimentée notamment pour améliorer cette situation. Relevons que les enseignants du collège ne sont pas pris en charge par notre association. L'abbé Schubiger nous a aussi présenté un projet qu'il élabore en vue de créer dans la région de Lomela un centre de formation et d'apprentissage pour des métiers manuels qui devrait être autofinancé au bout de quelques années. son organisation et son lancement ne sont pas encore aboutis ; Ce projet ne sera pas financé par notre association.

Nos frais administratifs demeurent toujours fort modestes. Vous savez que les membres du comité travaillent bénévolement. Nous avons à cœur de présenter des documents de qualité et tenir à jour un site internet vivant et régulièrement réactualisé par M. Bruno Perriard, à qui nous adressons un merci sincère pour son travail précis et précieux.

Le résultat de l'exercice est bénéficiaire de Fr 2'143.85, somme qui ira renforcer nos fonds propres. La situation financière de notre association est saine comme pouvez le constater dans le bilan et nous permet d'envisager sereinement l'avenir. Mais il y a lieu chaque année de travailler pour couvrir nos engagements et alimenter le budget. Nous sommes contents lorsqu'en plus du paiement des salaires, nous pouvons financer des améliorations des infrastructures ou acheter du matériel pédagogique et ainsi répondre aux souhaits de notre partenaire sur place, l'Abbé Emmanuel.

Comme évoqué en début d'assemblée notre secrétaire est décédée en janvier. A l'occasion d'une visite médicale en Belgique l'Abbé Emmanuel est venu en Suisse, début février 2025, pour notamment passer prier sur la tombe de Lucienne qu'il appelait sa marraine.

Au cours de la soirée Tout le comité s'est réuni chez le président et a pu avoir une franche discussion concernant ce bâtiment en mauvais état. L'Abbé nous a affirmé ne pas avoir osé nous en parler, car il s'agissait du bâtiment du collège. Mais il a affirmé que la réparation s'imposait, car c'était une question de dignité. Le comité a unanimement décidé de financer ces travaux indispensable après réception d'un devis de près de Fr 6'000.-. La somme a été envoyée en mars 2025 et nous recevons régulièrement des photos de l'avancement du chantier. Le gros œuvre est terminé, C'est du sérieux, et le comité est satisfait !

Récemment L'Abbé a séjourné en Belgique et à nouveau fait un crochet par la Suisse pour venir participer à un événement auquel il était invité, ce qui lui a permis de venir une nouvelle fois pour se recueillir sur la tombe de notre regrettée secrétaire, c'était le dimanche 1er juin 2025. Le président et le vice-président ont pu partager avec lui autour d'un repas. En conclusion, je tiens à dire ma gratitude à tous nos membres, bienfaiteurs, parrains et amis pour leur soutien de l'année en souhaitant qu'ils seront toujours à nos côtés en 2025 ! C'est capital de compter sur vous pour continuer notre mission. Nos amis africains de l'école St-Nicolas vous en remercient du fond du cœur.

Ma grande reconnaissance va aussi à mes collègues du comité avec qui il est agréable de travailler et collaborer.

Le comité a travaillé de son mieux durant tout l'exercice. Il espère que vous soyez satisfaits de sa gestion et que vous serez disposés à lui en donner décharge tout à l'heure ! Nous tentons d'être transparent envers vous et Je reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions maintenant ou plus tard dans la soirée.

Après lecture et commentaire de son rapport, le président ouvre la discussion. Il n'y a pas de question particulière et les échanges se poursuivront à l'issue de l'assemblée.

3. Présentation des comptes 2024, rapport des réviseurs, approbation et décharge

La parole est donnée à Chantal Perriard qui nous présente les différents postes du bilan et du compte de P.P. de 2024, tels que reproduits dans l'invitation à l'AG. L'exercice affiche un bénéfice de Fr 2'143.85.

Mme Véronique Piccand et M. Jean-François Chatton, réviseurs nommés, ont procédé à la vérification des comptes de 2024. Lecture du rapport de vérification est faite par Mme Véronique Piccand. Les réviseurs proposent d'adopter les comptes. A l'unanimité, les membres du comité ne votant pas, les comptes sont adoptés et décharge est donnée au comité et à la caissière. Le Président remercie pour la confiance manifestée par ce vote.

4. Nomination d'un membre du comité en remplacement de Mme Lucienne Chammartin, secrétaire décédée

Le président informe qu'il n'a pas été si aisé de trouver un/e secrétaire. De nombreux contacts ont été pris ! Une personne avait accepté dans un premier temps, et a renoncé.. Mais finalement, il a été trouvé une personne de bonne volonté disposée à accepter d'entrer au sein du comité et à fonctionner en qualité de secrétaire. Il s'agit de M. Pierre-Alain Dupont.

Celui-ci habite Villaz-St-Pierre et est retraité. Il a un parcours professionnel avec des responsabilités dans le milieu social fribourgeois puis médico-social vaudois principalement. Sa fin de carrière s'est faite au CHUV. Prenant la parole, il dit se réjouir de collaborer au sein du comité et, dans la mesure de ses possibilités, d'être utile à une belle cause.

Les membres du comité sont désignés par l'assemblée, conformément aux statuts. Le président propose de nommer par acclamation M. Dupont qui a accepté d'épauler et de faire partie du comité en qualité de secrétaire, ce que l'assemblée valide à l'unanimité et manifeste positivement. Il lui souhaite une très cordiale bienvenue au sein d'une petite équipe qui a travaillé en bonne harmonie jusqu'à ce jour et qui poursuivra certainement dans ce bel esprit !

5. Divers

Gestion du compte bancaire.

La gestion de ce compte se fait par signature collective à deux. Actuellement Michel Scaiola et Michel Péclat ont ce droit. Par sécurité, le comité propose d'ajouter le droit de signature d'une troisième personne, soit Pierre Marti, vice-président, toujours en signature collective à deux. Cet octroi de signature est accepté à l'unanimité.

Aucune autre prise de parole n'est demandée dans les divers.

Avant de clore, le président remercie encore l'assemblée de l'intérêt, du soutien et de l'écoute ce soir. La fidélité est capitale pour que nous puissions continuer à aider ces amis africains qui manquent de tout. Le bagage scolaire acquis sera vraisemblablement un atout pour les aider à progresser dans le futur.

Le comité se fait un plaisir d'offrir le verre de l'amitié accompagné de quelques douceurs et de poursuivre la soirée ensemble avec joie.

La séance est levée à 20h40.

Villaz-St-Pierre, le 16 juin 2025

Le président :

Michel Scaiola

Le secrétaire :

Pierre-Alain Dupont